



AGENT DE PRÉVENTION – MONTRÉAL – PERMANENT- AVEC AVANTAGES SOCIAUX

Description du poste

Votre rôle:

En tant qu'agent de prévention vous aurez comme principal mandat d'assurer la santé et la sécurité sur divers chantiers de construction. Sous la supervision du directeur en santé-sécurité, le titulaire du poste doit principalement veiller à l'application des normes de sécurité exigées selon les lois et règlements appliqués par la haute direction de la santé et de la sécurité du travail et des lois en vigueur.

Description de la personne idéale :

- Créatif dans la résolution de problèmes complexes
- Proactif dans la mobilisation des collaborateurs internes et des clients
- Débrouillard au niveau technique et administratif.

Description des tâches :

- Élaborer et réviser les méthodes de travail sécuritaires des sous-traitants ainsi que des donneurs d'ouvrage
- Mettre en œuvre le programme de prévention en santé, sécurité et environnement et s'assurer que tous s'y conforment sur les chantiers de construction
- Agir à titre de ressource-conseil pour les gestionnaires, les contremaîtres et le personnel sur les chantiers de construction
- S'assurer du respect des lois en ce qui a trait à la santé et la sécurité sur les chantiers de construction.
- Délivrer des avis de non-conformité et en assurer le suivi;
- Compiler des statistiques et les rapporter mensuellement;
- Participer aux diverses rencontres traitant de la SST;
- Agir comme conseiller en sécurité auprès des responsables de chantier
- Détenir un diplôme d'études collégiales ou expérience équivalente
- **Posséder sa carte valide d'« Agent de sécurité sur les chantiers de construction » émise par la CNESST**
- Posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Maîtriser la suite MS Office

- Détenir un permis de conduire valide ainsi qu'une voiture
- Connaître les équipements de protection individuelle sur les chantiers (travail en hauteur, masques, etc.)
- Maîtriser la consultation des lois, règlements et normes afin de valider les interventions
- Connaître les procédures et les exigences relatives au contrôle de la poussière de silice, des travaux en présence de plomb et d'amiante, des espaces clos, etc.
- Réaliser les formations en prévention pour les employés ;
- Effectuer l'accueil et la prévention des nouveaux travailleurs

Type d'emploi : Temps Plein, Permanent
Salaire : 100 000,00\$ à 130 000,00\$ /année



-
- (450) 906-4204



-
- info@emploiconnexion.ca
-